

SUPERÉTHANOL-E85 : HAUSSE DE 32 % DU NOMBRE DE STATIONS-SERVICE EN 2020

Le bioéthanol résiste à la crise de la Covid-19 en 2020 et renforce son potentiel de croissance alors que les prix des carburants classiques ont commencé à remonter

Malgré une baisse drastique de la circulation automobile avec les confinements successifs, les indicateurs du bioéthanol sont tous au vert pour répondre à l'engouement croissant des consommateurs : hausse de la consommation de Superéthanol-E85, augmentation du nombre de stations-service distribuant le SP95-E10 et le Superéthanol-E85, croissance des boîtiers E85, lancement de nouveaux modèles flex-E85 d'origine par les constructeurs automobiles. En 2020, le Superéthanol-E85 enregistre ainsi deux performances notables :

- le réseau de distribution bondit de **32 % avec désormais 2305 stations-service** (565 de plus en un an),
- les volumes consommés augmentent de 4 % sur 12 mois : une situation unique alors que tous les autres carburants sont en repli.

Ses perspectives de croissance sont donc très bonnes pour 2021 d'autant plus que son avantage économique pour les automobilistes augmente avec la remontée des prix des carburants classiques.

Première essence de France, le SP95-E10 atteint une part de marché record de 50,6 % en décembre 2020.

Une station-service sur quatre propose du Superéthanol-E85...

Par rapport à fin 2019, 32 % de stations supplémentaires distribuent du Superéthanol-E85 soit 565 stations supplémentaires. Début janvier 2021, **2 305 stations-service le proposent, soit 1 station sur 4** (25 % des stations¹). Les régions Occitanie (26 %), Hauts-de-France (22 %) et Provence-Alpes Côtés d'Azur (21 %) comptent le plus fort taux d'équipement en stations E85. **Deux distributeurs, Total et Intermarché, représentent 50 % des stations E85.**

« Total a accéléré en 2020 le développement de l'E85 au sein de son réseau avec plus de 750 stations proposant du Superéthanol E85, réparties sur l'ensemble du territoire français. Apporter à nos clients une énergie toujours plus abordable et plus respectueuse de l'environnement est au cœur de nos métiers. Nous poursuivrons cet effort en 2021, donnant ainsi accès au plus grand nombre à ce carburant bas carbone au prix très attractif » déclare **Guillaume Larroque, Président de Total Marketing France.**

... seul carburant qui progresse en 2020, dans un marché des essences en baisse de -14 %

La consommation de **Superéthanol-E85 augmente de 4 %** en 2020, quand les carburants essence chutent de **-14 %** avec les effets de la pandémie et des confinements.

Moins taxé car plus écologique, ce carburant reste le moins cher du marché : **vendu à 0,66€ le litre à la pompe en moyenne**, deux fois moins que le SP95-E10, il permet d'**économiser plus de 500 euros par an** pour 13 000 km parcourus, par rapport aux autres essences². Cet avantage découle de la reprise de la hausse des **prix** des carburants classiques depuis début novembre avec +10 centimes pour le SP95-E10 et + 11 centimes pour le gazole².

L'offre de véhicules flex-E85 d'origine s'élargit en 2021

Pour rouler au Superéthanol-E85, les automobilistes peuvent opter pour des véhicules flex-E85 d'origine. Après le succès de son **SUV Kuga FlexiFuel E85** en 2019, le constructeur Ford passe encore une étape avec une gamme de **6 nouveaux véhicules flex-E85 d'origine**. *« Forts du succès du Kuga Flexifuel, nous confirmons notre engagement en faveur du carburant E85 en proposant une très large gamme de véhicules et de motorisations thermiques et hybrides compatibles, nous permettant de couvrir 85 % de notre clientèle »* précise **Louis-Carl Vignon, Président de Ford France.**

Jaguar - Land Rover a également investi dans le Superéthanol-E85, depuis le 2^e semestre 2020, avec le Discovery Sport Flex Fuel Hybride, le Range Rover Evoque Flex Fuel Hybride, et le Jaguar E-PACE hybride Flex Fuel.

¹ Stations déclarant leurs prix sur www.prix-carburants.gouv.fr

² Prix au 15 janvier 2021 sur www.prix-carburants.gouv.fr

Boîtiers E85 homologués par l'Etat : près de 10 millions de véhicules essence compatibles

Plus de **15 000 boîtiers de conversion E85 homologués** ont été installés en France en 2020.

La Collective du bioéthanol a demandé d'élargir le périmètre de l'arrêté portant sur l'homologation des boîtiers de conversion E85 en incluant les véhicules de **15 CV et plus** et ceux équipés de **filtres à particules**. Ces demandes, en passe d'être acceptées, permettront d'augmenter l'éligibilité à environ **9 véhicules du parc essence sur 10**.

15 modèles de boîtiers de conversion E85 ont déjà été homologués par l'Etat. Ils sont proposés par **5 fabricants** (détails sur www.infoe85.fr) : Biomotors, FlexFuel Energy Development, ARM Engineering, Borel et, plus récemment, eFlexFuel.

Le **coût** moyen d'un boîtier E85 - installation comprise - est de **1000 euros TTC**. Une fois le boîtier installé, la carte grise est modifiée pour signaler le changement d'énergie. Le véhicule équipé peut rouler indifféremment au SP95, SP98, SP95-E10 ou au Superéthanol-E85 et cela dans n'importe quelle proportion.

En outre, **la part régionale de la carte grise est gratuite** dans 10 régions³ et à moitié prix dans 2 autres - Centre-Val de Loire et Bretagne - pour les véhicules équipés d'un boîtier de conversion E85 homologué par l'Etat dont la carte grise a été modifiée, comme pour les véhicules flex-E85 d'origine.

Le SP95-E10, première essence de France, atteint en décembre 2020 une part record de 50,6 % du marché des essences

Première essence de France depuis 2017, le SP95-E10 poursuit son ascension en 2020. **Sa part de marché annuelle progresse de près de 1 point pour atteindre 48,5 % en 2020**. Malgré l'impact de la crise de la Covid-19 sur sa progression, il atteint en décembre une **part de marché record de 50,6 %**. Il est vendu du près de 4 centimes moins cher que le SP95 en moyenne dans la même station. Dans le contexte de hausse des prix des carburants, depuis début novembre 2020, il est de plus en plus attractif pour les automobilistes, pour remplacer l'ancienne essence SP95 destinée à disparaître.

Transition énergétique : un contexte réglementaire favorable au bioéthanol

Dans le cadre de la transition énergétique, **les réglementations française et européenne favorisent la décarbonation du secteur des transports**.

Au niveau européen, **la directive énergies renouvelables « RED II »** - adoptée en 2018 - établit un objectif de **14 % d'énergies renouvelables dans les transports** à l'horizon **2030**. L'Union européenne souhaitant aller encore plus loin, cet objectif devrait être amplifié dans le cadre du Pacte vert actuellement en discussion.

Au niveau français, **l'objectif d'incorporation de biocarburants dans les essences** (en énergie) était de 8,2 % en 2020 et a été augmenté à 8,6 % pour 2021, puis à 9,2 % pour 2022. La part spécifique pour l'éthanol issu de résidus sucriers et amidonniers est fixée respectivement à 0,4 %, 0,8 % et 1 %, au-delà du plafond de 7 % concernant les biocarburants issus directement de plantes utilisables en alimentation.

Face aux enjeux climatiques et d'indépendance énergétique, la Collective du bioéthanol appelle la France et l'Union européenne à **renforcer** la contribution du bioéthanol et des biocarburants issus de biomasse européenne, en prenant pleinement en compte leur caractère **renouvelable**, en **analyse de cycle de vie**, pour **mesurer les émissions de gaz à effet de serre** dans la réglementation européenne relative aux émissions de CO₂ des véhicules.

Le bioéthanol, une production issue des plantes, made in France et sans huile de palme

Issu de la fermentation alcoolique des sucres et de l'amidon contenus dans les plantes telles que les betteraves sucrières, les céréales et dans leurs résidus de transformation, le bioéthanol ne contient pas d'huile de palme.

La France est le 1^{er} producteur européen d'alcool agricole, avec 24 % de la production européenne en 2019, utilisé majoritairement pour les **carburants** mais également pour la production de **gels hydroalcooliques** dont la production a bondi en 2020, grâce à cette ressource locale, pour répondre aux besoins accrus dus à la pandémie.

Le bioéthanol français est **fabriqué entièrement à partir de matières premières produites en France**, dans des distilleries implantées dans les territoires ruraux. Une même betterave sert à faire du sucre, de l'éthanol et, avec sa pulpe, de la nourriture pour les animaux. De même, à partir du même grain de blé fourrager ou de maïs, on produit autant de drêches riches en protéines pour l'alimentation animale que d'éthanol.

Sa production concerne **moins de 1 % de la Surface Agricole Utile (SAU)** nationale, et seulement 0,6 % en retirant la contribution des coproduits pour l'alimentation animale. En équivalent temps plein, la filière du bioéthanol représente **9 000 emplois agricoles et industriels** directs, indirects ou induits dans les territoires concernés.

³ Le Superéthanol-E85 n'est pas distribué en Corse

2020 : le bioéthanol en chiffres

Les chiffres clés du Superéthanol-E85 en 2020

Une consommation record de plus de 350 millions de litres en 2020, soit **+ 4 % de croissance sur un an** (versus -14 % pour les essence et -16 % pour les gazoles)

- Un réseau de distribution en très forte croissance : **2 305 stations E85** recensées au 31/12/2020 (565 de plus, soit une augmentation de 32 % sur un an)
- **5 fabricants de boîtiers E85** ont reçu au moins une homologation pour l'une des 8 catégories de véhicules existantes : Biomotors (6 catégories homologuées), FlexFuel Energy Development (5 catégories homologuées), ARM Engineering (2 catégories homologuées), Borel (1 catégorie homologuée), eFlexFuel (1 catégorie homologuée). Détails sur www.infoe85.fr. Le nouvel arrêté sur les boîtiers E85, en passe d'être accepté, devrait créer 4 nouvelles catégories pour les véhicules de 15 CV et plus.
- Contenant entre 60 % et 85 % de bioéthanol, **le Superéthanol-E85 réduit en moyenne de 50 % les émissions de CO₂** et de 90 % les émissions de particules par rapport à l'essence fossile⁴
- **Plus de 20 000 utilisateurs de la nouvelle application « Mes stations E85 »** qui permet de connaître le prix de vente et de géolocaliser les stations qui distribuent du Superéthanol-E85
- Créé en juillet 2018, le compte Facebook « **Communauté Superéthanol E85-France** » rassemble plus de **25 000 abonnés**

Les chiffres clés du SP95-E10 en 2020

- **48,5 % de part de marché en 2020 contre 47,6 % en 2019 soit près de + 1 point.** Plus de 4,7 milliards de litres de SP95-E10 consommés, le volume le plus important de tous les pays européens. Une part de marché record de 50,6 % en décembre 2020 après le précédent point haut de 50,2 % en février 2020.
- **6 800 stations fin 2020, soit 70 % des stations les plus importantes (+ 350 stations par rapport à fin 2019).**
- **99 % du parc roulant des véhicules essence est compatible** (par rapport à 65 % en 2009).

Le bioéthanol : une filière française d'excellence

En France, le bioéthanol est produit à partir du **sucre des betteraves, de l'amidon des céréales** et des résidus de leur transformation :

- Plus de **50 000 agriculteurs** mobilisés chaque année
- **300 000 hectares** (environ 1 % de la surface agricole utile) concernés qui fournissent à la fois énergie et alimentation, soit 0,6 % de la SAU nette des coproduits alimentaires.

La France est leader européen de l'alcool agricole :

- Production d'alcool agricole de **17,3 millions d'hectolitres** (1,73 milliards de litres) en 2019
- **N° 1 dans l'Union Européenne** avec 24 % de la production européenne d'alcool agricole en 2019
- 60 % des débouchés dans les **carburants** et 40 % dans les usages traditionnels de l'alcool dont les **gels hydroalcooliques**
- **13 sites** de production dont 5 unités industrielles récentes d'envergure mondiale
- **9 000 emplois** directs, indirects et induits dans toute la filière, en équivalent temps plein.

À propos de la Collective du bioéthanol

La Collective du bioéthanol est représentée par l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS) et le Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France, en pur ou dans un dérivé, jusqu'à 7,5% (dont au maximum 5% d'éthanol pur) dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10% dans le SP95-E10 et jusqu'à 85% dans le Superéthanol-E85. Pour plus d'informations : <https://www.bioethanolcarburant.com/>

CONTACT PRESSE : Agence CorioLink

Julie Canlorbe - 07 84 90 83 16 - julie.canlorbe@coriolink.com
Amélie Lebreton - 06 70 60 25 30 - amelie.lebreton@coriolink.com